

# LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX  
RÉPUBLICAIN INDEPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.

Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.

PRIX DES ABONNEMENTS, RÉCLAMES & ANNONCES

Un an.....	3 »
Réclames 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> page.....	0.40
Annonces 4 <sup>e</sup> page.....	0.20

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

## La Catastrophe du Moulin-Noir

DE DIMANCHE DERNIER  
A NANTERRE

Il serait ridicule de revenir, après les grands journaux parisiens, faire le compte-rendu complet de cette horrible catastrophe. Nous en ferons un résumé succinct suivi de quelques détails vus par nous, lesquels n'ont été relatés qu'imparfaitement par les journalistes parisiens.

L'usine détruite était l'ancienne fabrique d'aluminium, fondée par M. Morin, ancien maire de Nanterre et sénateur de la Seine. Actuellement, elle sert à la société Française, qui fabrique le charbon pour l'électricité, siège social à Paris, 53, rue de Châteaudun; capital 750.000 francs. Elle est venue s'installer à Nanterre il y a environ quatre ans. Elle occupe une superficie de six mille mètres carrés, à proximité de la gare. Le directeur actuel est M. Henri Cabirau, âgé de trente-six ans, ingénieur civil, demeurant à Paris, 10, rue Delaborde.

Au centre de l'usine se trouvait un hangar de cinq mètres de haut sur vingt de large et douze de long, qui abritait le générateur. Celui-ci consistait en une chaudière de quatre mètres cinquante de long, un mètre soixante-dix de diamètre, construite en plaques de tôle de quinze millimètres d'épaisseur. Elle était surmontée d'un bouilleur d'un mètre vingt de diamètre sur quatre mètres cinquante de hauteur. L'ensemble pesait environ cinq mille kilos. A côté s'élevait la cheminée de l'usine, haute de vingt-neuf mètres avec un diamètre de deux mètres cinquante à la base.

La chaudière et la machine avaient coûté une quarantaine de mille francs. Pendant trois ans, cette chaudière avait fonctionné, tous les jours, à huit atmosphères. C'est à cette pression qu'elle était timbrée. Samedi on s'aperçut qu'elle avait une fissure: deux des plaques de tôle qui la composait s'étaient légèrement disjointes à la rivure horizontale placée à quarante centimètres au-dessus du foyer. Les rivets n'étaient pas cassés. « Ça baillait simplement », nous dit un des ouvriers. On suspendit le travail dans l'usine et on fit venir un ouvrier chaudronnier de la maison Weyler et Richemond, 50, rue d'Aubervilliers, à Pantin. Il ne s'agissait du reste que de boucher la fissure avec du papier goudronné, comme cela se fait d'habitude.

Lorsque ce travail fut achevé, on remplit d'eau la chaudière: cette opération commença à dix heures du matin. Ensuite on alluma le foyer et l'on essaya progressivement la machine, à raison d'une atmosphère, puis de deux, de trois et de quatre. L'essai réussit pleinement. On examina du reste à la chaudière la fissure qui venait d'être réparée: l'eau ne coulait plus. A quatre heures dix de l'après-midi, il ne restait dans le hangar que quatre personnes: le chauffeur Poëte, le chef mécanicien Ledoux, le mécanicien Goussery et le chaudronnier de Pantin, Mouraret, tous les quatre étaient occupés autour de la machine.

Il y avait deux minutes qu'un contre-maître d'une partie de l'usine, M. Félix Dufour, âgé de vingt-huit ans, demeurant, 3, rue du Sanglier, les avait quittés. Il retournait chez lui, et se trouvait à cent cinquante mètres de l'usine, lorsqu'il entendit une détonation épouvantable. Il se retourna et vit, au milieu d'un nuage de poussière, la cheminée de vingt-neuf mètres s'écrouler, les toitures sauter en l'air. La force de la détonation avait été telle qu'on l'avait entendue à Rueil.

Il retourna sur le champ et se trouva devant un vrai chaos; les lieux n'étaient plus reconnaissables. Les transmissions, les énormes volants avaient été emportés par la force de l'explosion. Le hangar de la chaudière n'existait plus, la chaudière avait fait un tour sur elle-même et avait glissé à une distance de huit mètres. Sans perdre un seul instant son sang-froid, M. Dufour se mit à courir vers la mairie, et rencontrant sur la route un bicycliste tenant sa machine à la main, il sauta dessus et fila à toute vitesse, laissant le bicycliste ahuri, ce dont il s'excusa quand il revint et ce qui lui fut facilement pardonné devant la nécessité qui l'avait fait agir.

Il rencontra les pompiers qui faisaient le tour du pays, après avoir reconnu dans une cérémonie très touchante leur nouveau lieutenant, M. Rotty, et leur dit en quelques mots ce qui était arrivé. Ceux-ci sous la conduite de leurs officiers, partirent aussitôt et moins de dix minutes après l'accident, les premiers secours étaient organisés.

Dufour continua son chemin et à la mairie fit part de l'accident à l'appariteur qui lui également fit preuve de présence d'esprit en cette triste circonstance, il pensa de suite à réquisitionner un piquet du 16<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de forteresse et à prévenir les médecins. M. le Lieutenant-Colonel Servières mit aussitôt un piquet de travailleurs et un piquet d'hommes en armes sous la conduite de M. le lieutenant Petit à la disposition du Maire, qui sans prendre même le temps de quitter l'écharpe et la cravate blanche revêtu pour la cérémonie de la reconnaissance du

lieutenant des pompiers, s'était rendu immédiatement sur le lieu du sinistre.

Enfin, il faut reconnaître que tout le monde a fait son devoir, en cette malheureuse soirée, municipalité, pompiers, sauveteurs, médecins, dames françaises, appariteurs, garde-champêtre, gendarmes, soldats, ont rivalisé de zèle, et jusqu'à la foule accourue dès le premier moment qui a concouru au déblaiement immédiat.

C'est une triste consolation, mais enfin, s'en est une tout de même de voir que si le malheur n'eût pas été complet, on eût pu sauver quelque une des malheureuses victimes, grâce à la promptitude avec laquelle les secours ont été organisés.

Les recherches n'étaient pas faciles. On marchait sur des tas de briques et de poutres brisées.

A côté de la chaudière, on découvrit, sous un tas de décombres, le cadavre de Poëte, presque debout, maintenu par des briques et des pièces de bois; il avait une jambe écrasée, le bras droit coupé net, et ses vêtements avaient été totalement brûlés.

La chaudière était tombée sur un bac à goudron. Avec beaucoup de peine on la souleva, et, dessous, l'on trouva le cadavre de Goussery: de la tête il ne restait plus que la mâchoire inférieure.

Les deux corps furent transportés dans un petit bâtiment à l'entrée de l'usine à droite, qui sert de bureaux aux contre-maîtres, et furent recouverts de draps. A ce moment, arriva M. le curé de Nanterre, puis ensuite M. Payaud, commissaire de police.

Vers dix heures du soir, on retrouva dans un puits, une jambe chaussée d'une botte, que l'on reconnut avoir appartenu à Ledoux. Un peu plus tard, on découvrit d'autres fragments de corps, notamment des entrailles.

Lundi matin une corvée d'artilleurs du 16<sup>e</sup> régiment a repris les travaux de déblaiement de l'usine. Dans la matinée, le préfet de police, M. Bertulus, juge d'instruction, accompagné de M. Girard, du laboratoire municipal, de M. Michel Lévy, ingénieur des mines, et de l'architecte de la préfecture, se sont rendus à Nanterre et ont procédé à des constatations.

Mardi à onze heures et demi, sous un amas de poutres et de plâtras, on a enfin retrouvé le corps du chaudronnier Mouraret. La tête du malheureux avait été broyée par le matoir dont il se servait pour la réparation de la chaudière.

Le corps a été déposé auprès de ceux déjà mis en bière, de Poëte, de Goussery et de Ledoux.

La position du cadavre de la dernière victime fait supposer qu'une nouvelle fissure, s'étant produite, il a voulu, le matoir pendant que la machine était en pression et un seul coup de marteau ap-

pliqué à faux aurait suffi pour causer cette effroyable explosion, l'outil dont il se servait a été retrouvé dans son crâne qu'il avait broyé.

M. Huret, un des contre-maîtres, habitant l'usine, qui était sorti à bicyclette avec son fils, arriva vingt minutes après l'accident, et s'il ne s'était pas arrêté quelques minutes pour faire réchauffer son enfant, il serait certainement compté parmi les victimes car il avait charge de téléphoner à cinq heures, au directeur, le résultat de la réparation et, son premier soin aussitôt rentré, fut d'aller voir ce qui se passait. Sa femme était comme folle et, à la suite de M. Dufour, elle était sortie en criant au secours.

Les obsèques des victimes de l'explosion de dimanche à Nanterre ont eu lieu jeudi au milieu d'une affluence considérable.

Toutes les sociétés locales se sont réunies à deux heures à la mairie de Nanterre où le cortège s'est formé.

Les corps des victimes avaient été exposés dès le matin dans une chapelle ardente élevée à l'usine.

Les quatre bières ont été placées chacune sur un corbillard aux initiales du défunt, qui se sont rangés dans l'ordre suivant: Mouraret, Poëte, Goussery, Ledoux.

La haie était formée par les pompiers, un détachement du 16<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de forteresse, les sauveteurs de la Seine, les gardiens de la prison de Nanterre.

Les quatre voitures funébrées disparaissaient sous les couronnes, parmi lesquelles nous avons remarqué les couronnes offertes par les directeurs, administrateurs et ouvriers de l'usine, par le Conseil général, par la commune de Nanterre, par l'Union des Travailleurs de Nanterre qui avait également offert des bouquets portés par les pupilles de la Nanterrienne, par toutes les autres Sociétés locales, par la fabrique d'huiles de M. Millochau, par l'usine Cauvin, par la fabrique Trotry-Latouche, etc., etc.

En tête du cortège ont pris place: les sociétés locales, puis aussitôt après les corbillards, les directeurs de l'usine, M. le représentant du Conseil des Ministres, M. le représentant de M. le Préfet de la Seine et de M. le Préfet de Police, M. Germain, président du Conseil Général, M. Chauvin, député de la circonscription, M. Féron, conseiller général, M. Hennape, maire de Nanterre, M. le lieutenant-colonel Servières, M. Bertrand, capitaine de gendarmerie, MM. les Officiers du 16<sup>e</sup> bataillon d'Artillerie de forteresse, MM. les Conseillers Municipaux de la commune de Nanterre, les représentants de toutes les sociétés locales, les représentants des communes voisines et les membres de la Presse, puis les familles des défunts, se sont rendus à l'église qui

## A. BOITTEL

Elagueur d'arbres  
29, boulevard St-Cloud, 29  
RUEIL (S.-et-O.)

PIANOS & INSTRUMENTS  
DE MUSIQUE

## G. FROMONT

Accordeur de Pianos  
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56  
NANTERRE

## A VENDRE

TERRITOIRE DE RUEIL, A FOUILLEUSE  
à proximité de la route de l'Empereur  
3 BELLES PIÈCES DE TERRE  
d'une contenance de 1 hectare 20 ares  
cultivées par M. Pallou  
UNE BELLE FERME DE LA TERRE A BRIQUE  
S'adressera à M. Frénel-Couturier, rentier,  
à Campeaux (Oise)

MAISON et FONDS D'ÉPIGERIE

## A VENDRE

Très belle Situation, Affaire exceptionnelle.  
S'adresser au bureau du Journal.

**Guerre à l'Anémie!**  
**LE ROI DES FERRUGINEUX**  
(Poudre de Fer sucré soluble)  
Le plus pur, le plus soluble,  
le plus agréable, le plus actif et le  
meilleur marché. — PRIX: 21 50 la Boîte  
Distributeur: PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134  
Rue Lafayette, Paris, et toutes Pharmacies

## USINE A GAZ DE RUEIL

### PRIX DU COKE

Pris à l'usine	Rendu en cave	Livraison à domicile
N° 0..... 1 fr. 40	1 fr. 50	dans les 24 heures
N° 1..... 1 fr. 30	1 fr. 40	de la commande
N° 2..... 1 fr. 20	1 fr. 30	
Grésillon.... 1 fr. 00	1 fr. 10	

Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 5 centimes.  
Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 10 centimes.

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle..... 1 fr. 25  
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle..... 1 fr. 50  
NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé à raison de 25 centimes le mètre cube.

## IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

# Edmond HUBY

36, Rue Saint-Germain, NANTERRE (Seine)

Maison principale, à NANTÉE, fondée en 1869, Succursale, à Rueil, 22, rue de Maurepas

Perfection CARTES DE VISITE A LA MINUTE Célérité  
Spécimen de quelques caractères

LOUIS BOUDINIER	27	Madame Alice Bonneuil	27	Caractères pour Qualités et Professions
Charles Deborneville	10	Honoré de Latour	28	
M. DUTARVOIS	54	M. & M <sup>me</sup> Henri David	27	
Le Général Baron de Servoisin	4	Lucile de LAMERMOOR	5	
M <sup>lle</sup> Cecile Bonnefoy	72	ACHILLE BERGERON	9	
Raoul Artigues	71	LE DOCTEUR LAMBERT	9	
Sylvia Farvet	71	HENRI ROCHEFORT	9	
M <sup>lle</sup> Berthe Lenoir	62	MADEMOISELLE RIVIÈRE	72	
Etienne Lichegru	62	M <sup>r</sup> & M <sup>me</sup> GASTON DESROZIERS	2	
ISIDORE BARBASSON	55	M <sup>r</sup> & M <sup>me</sup> D'ALBISSON	51	
		Le Vicomte H. de LUSIGNAN	98	
		Aristide Bruant	99	

M. HUBY a l'honneur de prier sa Clientèle de ne pas attendre le moment de la fin d'année pour faire ses commandes de Cartes de Visite et Enveloppes, afin de lui permettre de mieux soigner l'impression et éviter l'encombrement qui a toujours lieu à cette époque.  
CARTES DE VISITE, beau vélin blanc, avec jolie boîte, depuis 1 fr. 25 — CARTES DE VISITE, beau bristol transparent, depuis 1 fr. 50  
ENVELOPPES, depuis 0 fr. 50

Les abonnés au Journal de Nanterre auront droit à une diminution de 0 fr. 25 par cent de cartes commandé.

### PRIME EXCEPTIONNELLE

A tous nouveaux abonnés au Journal de Nanterre, il sera offert du 1<sup>er</sup> Décembre au 15 Janvier, un cent de Cartes de Visite, magnifique bristol transparent, grandeur bon ordinaire, au prix de 1 fr. 75 au lieu de 2 fr. 50.

Prix de l'abonnement au Journal de Nanterre, journal républicain, progressiste, indépendant : 3 fr. par an.  
donnant droit également à la valeur de l'abonnement en annonces, en une ou plusieurs fois, au gré de l'abonné.



était tendue de noir extérieurement et intérieurement.

Le service religieux a été célébré par M. Delaunoy, qui a fait une allocution très émue et très chaleureuse; la maîtrise de l'église de Nanterre, s'est fait entendre et M. Lafargue a chanté le Pie Jésus; après la cérémonie religieuse le cortège quittait l'église à trois heures et demie pour se rendre au cimetière.

La nuit est complète lorsqu'on arrive au cimetière, successivement M. Gervais, au nom du Conseil Général, M. Chauvin, député, les représentants du Préfet de la Seine et du préfet de police, prononcent de courtes allocutions et disent un dernier adieu aux victimes.

Nous ferons notre possible pour nous procurer ces allocutions et les faire connaître dans notre prochain numéro.

M. Hennape, maire de Nanterre, prononce les paroles qui suivent:

Mesdames, Messieurs, C'est en proie à une bien vive émotion, que je viens sur ces quatre tombes, au nom de notre population attristée, rendre à ces victimes du travail, un dernier devoir.

Quand on songe que moins d'une seconde a suffi pour briser quatre existences et jeter la désolation là où le salaire journalier suffisait bien juste pour la vie commune, on est étonné de ces tristes coups du sort qui frappent soudain sans cri et sans bruit. Que de réflexions pour le philosophe qui cherche la solution de l'égalité en ce monde...

A peine ces débris humains, formés d'un amas de chair en putréfaction, qu'il se fait un vide immense autour de l'être si cher un instant auparavant.

Il en reste heureusement le souvenir, et c'est par là que le cœur humain s'ouvre à l'idéal. Recouverts d'un tère rappelant la nature d'où ils sont séparés, il semble que ces morts se redressent pour nous et nous apparaissent avec leurs vertus civiques — apportant ainsi des enseignements pour la génération qui survit et à qui ils doivent servir d'exemple de dévouement.

Aussi que les familles ne permettent de raviver un instant et pour la dernière fois ces douleurs immenses, en rappelant à leurs souvenirs les victimes aimées qui jadis faisaient leur bonheur!... Ici, c'est Jules Goussery âgé de 51 ans, dont l'existence nous laisse supposer qu'il est célibataire...

Très bon ouvrier mécanicien tourneur, mais malade, sautant avec sa chaudière du poids de 5.000 kilos, traversant un bassin contenant 6.000 kilos de goudron, venait s'aplatir auprès d'elle, couché sur le dos, couvert de goudron, n'ayant pour tête qu'une partie de la face inférieure et un coin d'oreille, la main droite ouverte sans cricoire.

Il n'était reconnaissable que par l'index qui lui manquait auparavant, et à une particularité qu'il portait sur le corps.

— A côté, c'est Mouraret, âgé de 51 ans, ce père de trois enfants, dont une fillette de 9 ans.

Premier ouvrier chaudronnier de la plus grande usine de ce genre, jouissant de la confiance de ses patrons, il portait le matin de Pantin heureux de pouvoir doubler sa paie de la journée et de la rapporter aux siens pour se récréer le soir, mais hélas! il avait compté sans la fatalité.

Arrivé à Nanterre, il ne devait plus en sortir vivant, un coup de marteau, un seul coup, a suffi, paraît-il, pour mettre tout en éclat. — On le retrouve sous les décombres, le matou dans le crâne et le corps en morceaux.

— Après de lui, c'est Ledoux, âgé de 52 ans, chef mécanicien. Il avait perdu son fils très jeune et son affection s'était reportée sur les enfants de sa compagne, qui ne l'appelaient que du doux nom de « pépère ».

C'était un véritable cœur d'or, à l'âme sensible.

Belge de naissance, depuis 26 ans qu'il habitait en France, il s'était fait naturaliser; dans ces derniers temps, il songeait à aller revoir sa vieille mère âgée de 86 ans; avait-il un sombre pressentiment de sa fin prochaine? Nul ne le saura désormais.

Hélas! sa pauvre mère ignore sans doute son malheur.

Le destin cruel a fait de ce beau garçon un amas informe; il fut reconnu dans les décombres à un pied chaussé, tenant à des lambeaux d'un résidu sans nom.

Plus tard, et bien plus loin, on retrouvait le reste du corps avec le crâne fracassé, les yeux brûlés, mais la figure calme comme à l'ordinaire.

Enfin, à distance c'est Poëte, chauffeur, âgé de 49 ans, le corps nu et brûlé, sauf à la jambe droite qui mise en lambeaux, mais retenue par une courroie, avait préservé le pied de la brûlure. Tous ses membres étaient littéralement brisés, le corps éventré sur le côté, le crâne fracassé, mais le visage restait calme.

Il était père de huit enfants, son dernier qui a à peine 10 jours, se trouve au berceau près de la malheureuse mère dont la vie est menacée et à qui on cache encore la triste nouvelle.

Orphelins de père, il ne faut pas qu'ils s'exposent à devenir orphelins de mère, aussi, que d'habileté, que d'ingéniosité, il faut trouver, pour ne pas dans la même maison où le gendre et tous les enfants habitent avec elle, laisser échapper un geste, un regard, une larme qui vienne trahir et confirmer un doute!

Ce qu'on retient ce ces constatations, c'est le calme des physionomies; ce qui prouve qu'ils ont été foudroyés sans souffrances au milieu de cette formidable explosion, projetant le dessus de la chaudière d'un poids de 5.000 kilos, à une hauteur prodigieuse dépassant la hauteur de la cheminée voisine et dans sa course abattant tout ce qui se trouve sur son passage pour, dans un épais tourbillon de poussière, s'élever dans les airs avec leurs cervelles, emportant ainsi les dernières pensées de ceux qui ne sont plus.

Puis, c'est la nuit terrible où pompiers, soldats d'artillerie, sauveteurs, dames françaises, compagnons des victimes, et la foule accourue au milieu des amas de décombres, à la leur des torches, l'œil anxieux, l'oreille aux aguets, tout en aidant au déblaiement, silencieux, écoutaient si parfois le hasard aurait épargné quelques victimes.

Hélas! tout espoir avait disparu et trois-jours durant, on continua la recherche des morts.

Les voilà aujourd'hui tous quatre, reposant les uns auprès des autres, amis dans la vie, unis par les liens de solidarité du travail, partant de cette terre avec la même idée du devoir accompli.

Et quant on y songe, on frémit à cette pensée que: directeurs, employés, ouvriers, tous, eussent été broyés anéantis si, au lieu de ce jour-là, la catastrophe était arrivée la veille, ce n'est pas quatre victimes, mais quatre-vingts qu'on eut eu à déplorer!

Mais, si ceux qui reposent ici à tout jamais, n'ont plus les soucis de la vie, il reste les survivants frappés dans leurs plus chères affections et dans leurs intérêts matériels.

C'est ici où apparaît le rôle de la société moderne.

C'est d'abord les patrons qui spontanément parent aux premiers besoins; puis après c'est M. le Président de la République, M. le Ministre de l'Intérieur, M. le Préfet de Police, M. le Préfet de la Seine, M. le Président du Conseil général et la Municipalité.

Au nom de l'Administration communale, Au nom de l'Union des Travailleurs, de ce groupe qui s'inspire des grands principes de solidarité, je vous remercie Messieurs, vous et vos collaborateurs,

d'avoir pourvu aux nécessités produites par cette calamité.

Je remercie aussi les généreux donateurs et les membres du Conseil qui n'ont pas attendu qu'un appel leur fût adressé pour venir spontanément par tradition de dévouement et de charité, évitant le bruit et sans autre but que de faire le bien, déposer leur obole entre les mains de l'Administration.

Je remercie surtout, ceux qui, comme cette brave femme apportant leur modeste obole sur leur paie de la journée, tiennent à prouver ainsi quelle solidarité étroite lie le peuple qui travaille, et combien il prend part au malheur des siens!

Par une sage distribution nous saurons respecter le désir des donateurs et penser à la fois aux familles des victimes et aux besoins des ouvriers, si un chômage se produisait ou si sans chômage, par suite de réduction d'heures du travail, ils venaient à avoir un salaire plus restreint.

Nous savons tout l'intérêt que MM. les Directeurs de l'usine portent à leurs ouvriers, nous connaissons leurs bonnes intentions à leur égard, aussi les remercions-nous sincèrement par avance de faire tout pour leur éviter le chômage.

Et maintenant qu'il me soit permis de remercier la Presse entière, toujours prête à donner en toutes circonstances son appui à ce qui frappe et attriste la société.

C'est grâce à elle, nous ne l'oublions pas, que les secours arrivent aux familles des victimes; c'est grâce à son concours, que cet esprit de libéralité qui rattache l'humanité, se propage partout; c'est grâce aux sentiments humanitaires qu'elle développe au cœur de tout Français, que riches et pauvres se donnent la main sur un terrain commun, et qu'aide par le sentiment de fraternité, elle sème ainsi les bases de la vraie solidarité, si enviable pour le bien de la France et de la République!

C'est à elle que nous devons d'être réunis ici en si grand nombre pour venir apporter nos sentiments de condoléance aux familles des victimes.

Et maintenant, adieu braves travailleurs, reposez en paix, la foule que vous avez réunie auprès de vos dépouilles mortelles, se retirera avec cette impression profonde que nous devons être tous solidaires en ce monde et tout en pensant à ceux que vous laissez et qu'elle protégera, elle ne peut manquer de continuer ces saines traditions.

Adieu donc Goussery, Adieu Mouraret, Adieu Ledoux, Adieu Poëte.

Au nom de la France des travailleurs, je vous adresse le suprême adieu.

Les derniers adieux prononcés, la foule s'est séparée profondément émue.

A la porte du cimetière les Dames françaises faisaient la quête au profit des orphelins.

#### A PANTIN

Vendredi, à onze heures du matin, on a exhumé sans bruit les restes du malheureux Mouraret; sa veuve désirait en effet qu'il repose auprès des siens dans le cimetière de Pantin.

La cérémonie, à Pantin, a été très simple.

M. Rischner, secrétaire de l'alliance des 4 chemins, M. Veyler, le directeur de l'usine; M. Hennape, maire de Nanterre au nom de la commune et comme interprète de l'Administration supérieure, ont prononcé quelques paroles.

Nous nous procurerons ces discours, que nous reproduirons dimanche prochain.

#### CONSEIL MUNICIPAL

Séance officielle du 30 Novembre 1896

Le Conseil a voté sur la proposition du Maire, une somme de 500 fr. pour les

familles de la catastrophe et pour les ouvriers sans travail par suite du chômage de l'usine et décidé qu'une souscription publique serait ouverte en faveur des mêmes personnes.

Un membre du Conseil municipal ou un administrateur du bureau de bienfaisance, accompagné d'un sapeurs-pompiers, se présentera à domicile pour recueillir les souscriptions.

Les souscriptions seront également reçues à la Mairie.

Les listes de souscriptions autorisées par la loi doivent être revêtues du cachet de la Mairie.

Les noms des souscripteurs seront publiés. Il sera remis à chacun d'eux un reçu de son offrande.

Séance officielle du 2 Décembre 1896

Mercredi soir, le Conseil après avoir renouvelé officiellement le vote du 30 novembre a levé la séance immédiatement après, en signe de deuil.

#### Les Souscriptions

Nous publierons la semaine prochaine la liste complète des personnes généreuses qui ont bien voulu faire parvenir à la Mairie des sommes destinées à venir en aide aux malheureuses victimes.

Nous remercions particulièrement M. Lenfant, qui nous avait prié d'ouvrir une liste de souscription dans le journal et s'inscrivait pour une somme importante, c'était en effet, notre idée aussi, mais la municipalité s'en occupant d'une manière absolument officielle, nous n'avons pas jugé nécessaire d'aller sur ses brisées.

Voici cependant les noms des premiers donateurs:

- MM. les Directeurs de l'Usine.
- M. le Président de la République.
- M. le Ministre de l'Intérieur.
- M. le Préfet de Police.
- M. le Préfet de la Seine.
- Le Conseil Général.
- Le Conseil Municipal.
- Les Conseillers Municipaux.
- Les Dames françaises.
- Les Gardiens de la Maison départementale.
- M. Millochau.
- Mme Vve Allez.
- M. Lenfant.
- Le Journal « le Matin ».
- Le Journal de Nanterre.
- etc., etc., etc.

#### SOLIDARITÉ

En présence de cette catastrophe nous croyons devoir faire œuvre de solidarité et nous faisons appel à toutes les bonnes volontés.

Jamais on ne remplacera pour les enfants de Poëte le père qu'il ont perdu; ils restent certainement, du moins ceux en bas âge, à la charge de la société qui se doit de les élever convenablement; aussi croyons-nous devoir ouvrir, à Rueil, une liste de souscription, à charge si, malheureusement, il arrivait à Rueil quelque chose de semblable, d'ouvrir également une souscription dans notre Journal de Nanterre.

Nous nous inscrivons nous-mêmes pour la somme de 5 francs et pensons que nombre de personnes charitables feront comme nous.

Nous publierons, dans la Gazette de Rueil, les noms des généreux donateurs.

#### MAIRIE DE NANTERRE

Recrutement. — Classe de 1896

Les jeunes gens nés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1876, sont invités à se présenter à la Mairie, munis de leur acte de naissance, afin qu'il soit procédé à leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe de 1896.

#### RECENSEMENT DES CHEVAUX

AVIS

Les propriétaires de chevaux sont invités à en faire la déclaration, à la Mairie, avant le 31 décembre 1896.

#### FANFARE MUNICIPALE

Le banquet de la Sainte-Cécile a eu lieu comme nous l'avons annoncé dans les salons de M. Tragin.

La municipalité y a assisté, les convives étaient au nombre d'une quarantaine.

On a beaucoup remarqué l'excellente exécution des divers morceaux joués par la Fanfare, il est vraiment malheureux que les malheureux n'assistent pas avec plus d'assiduité aux répétitions, il n'y a pas à le nier, Nanterre possède de bons instrumentistes, quel malheur qu'ils n'aient pas plus de cohésion.

Le bal qui a suivi était très joli mais il n'y avait pas assez de cavaliers, c'était dommage, car il y avait beaucoup de jolies danseuses, enfin les jeunes gens présents ont fait de leur mieux pour les faire danser toutes et y ont je crois réussi en partie.

L'orchestre était composé des meilleurs musiciens de la fanfare et de plusieurs camarades du jeune Léon Bucher, de l'école d'artillerie de Versailles.

#### DAMES FRANÇAISES

Voici le montant des sommes recueillies par les Dames Françaises au profit des victimes de catastrophe.

- Ces sommes, dont voici le détail seront déposées à la mairie et la plus grande partie en sera réservée aux orphelins.
- 1<sup>o</sup> Don du Comité de Nanterre 100 »
- 2<sup>o</sup> Collecte faite par Mme Moïse à la séance d'ouverture... 221 »
- 3<sup>o</sup> Produit de la quête faite à la sortie du cimetière par Mmes Foix et Moïse... 210 »
- 4<sup>o</sup> Somme recueillie par Mme Pujos... 86.50
- Total... 817.50

#### Un Incident fâcheux

Nous reviendrons la semaine prochaine sur cet incident, et montrerons le tort qu'ont eu certaines personnes de créer ce conflit qui ne peut-être que préjudiciable sous tous les rapports au but poursuivi.

#### Arrestation d'un Anarchiste

M. Payaud, commissaire de police, a procédé jeudi à l'arrestation de Léveillé, arrêté déjà plusieurs fois comme anarchiste.

Leveillé travaillait chez un serrurier de Nanterre et n'avait pas fait parler de lui depuis longtemps.

#### ETAT-CIVIL

Naissances. — Paquier, Jeanne, av. de la République, 75. Pignet, Henri, 49, rue Saint-Germain. Marie, Francine, rue de la Croix, 6.

Décès. — Mme Vve Debatz, 80 ans, rue Gambetta, 2. M. Barrey, 59 ans, rue Sadi-Carnot, 11. M. Goussery, 51 ans, rue St-Germain, 13. M. Ledoux, 51 ans, rue du Chemin-de-Fer, 4. M. Poëte, 49 ans, rue St-Germain, 75. M. Mouraret, 50 ans, av. Jules-Quentin. Mme Bethmont, 52 ans, 54, rue Saint-Germain.

#### GRAND SUCCÈS

Les vins de propriétaires, blancs et rouges, garantis naturels, se vendent à la pièce et au litre, chez M. GARRETTE, 5, rue du Chemin-de-Fer à NANTERRE.

#### Le Chirurgien-Dentiste

#### J. BERGUT

de la Faculté de Médecine de Paris

Professeur à l'Ecole Dentaire

a l'honneur d'informer le public et sa clientèle qu'il recevra régulièrement à

#### NANTERRE

Tous les Jedis de 1 h. à 6 h

82, Rue du Chemin-de-Fer au 1<sup>er</sup> étage

(en face la gare)

PRIX MODÉRÉS

#### Suppression des Octrois

HISTORIQUE DE LA QUESTION (suite)

L'octroi établit au milieu de pays une série de douanes que la Révolution de 1789 s'efforçait à détruire. Il est devenu la source du protectionisme municipal, opposant les intérêts particuliers des communes où il existe, à ceux des habitants des communes voisines. A Paris, par exemple, on voit la commission du budget du conseil municipal, dans sa séance du 20 octobre 1888, réclamer par l'organe de MM. Lyon-Allemand et Patenne la protection de la ville contre l'envoi à Paris par les usines de province des bois ouvrés qui privent ainsi les ouvriers de Paris d'une partie de leur travail; l'octroi étant prélevé sur le bois brut, le droit se trouve payé sur les 30 à 40 pour 100 de déchets, il y a donc avantage à faire façonner hors Paris, même sans tenir compte de la différence de prix de la main-d'œuvre. C'est donc une guerre de tarifs à l'intérieur qu'on proposait, le traitement des voisins en ennemis; en agissant ainsi on méconnaît l'une des conquêtes les plus précieuses de la Révolution française, l'abolition des douanes intérieures.

L'octroi est encore contraire à l'intérêt général, attendu que, frappant directement les familles dans leurs moyens indispensables de subsistance, il en entrave le développement par les charges énormes qu'il arrive à faire peser sur elles au fur et à mesure de leur accroissement. Il est également contraire à l'intérêt général par la prime qu'il accorde à la fraude.

Si, malgré toutes les justes attaques dont il a été l'objet depuis un siècle qu'il est rétabli, cet impôt subsiste toujours, c'est qu'il a une incontestable qualité, il ne frappe que les habitants d'une même localité, c'est un impôt franchement municipal, et c'est à son caractère qu'il doit son maintien. Cette qualité n'atténue pas ses défauts, et il est toujours vrai que les impôts qui seraient proposés pour remplacer les taxes d'octroi devront avoir un caractère franchement municipal, autrement l'iniquité serait déplacée et la réforme deviendrait injuste. Les taxes nouvelles ne devront être prélevées que sur des propriétés, des objets situés dans la commune, ou les revenus en provenant directement, elles devront s'appliquer à toutes les propriétés ou objets tangibles, et être proportionnelles; la réforme n'est possible qu'en lui conservant ce caractère essentiel. Contondre, comme en Belgique, les finances de l'Etat et des communes apporterait un trouble profond dans le budget de l'Etat, sans profit pour les communes qui ont un octroi, et occasionnerait un surcroît de charges à celles qui n'en ont pas.

La solution du problème est donc de remplacer un impôt municipal par des taxes prélevées sur des propriétés ou objets tangibles situés dans la commune; c'est donc une nouvelle répartition des charges qu'il s'agit d'opérer dans chaque ville où il existe un octroi.

Il ne reste donc plus qu'à rechercher et évaluer les différences de taxes intérieures.

cipales qui pourraient remplacer les octrois et examiner ensuite si le produit de ces taxes peut donner un chiffre au moins égal à celui du produit de l'octroi.

BRIDAULT.

#### LIQUIDATION

pour cause de

Rin de BAIL

des Grands Magasins de

PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf, N° 4, N° 5, N° 6, PARIS

Sept Millions

VÊTEMENTS pour Hommes, Jeunes Gens & Enfants

VENUS A TOUT PRIX

Ouverture de la Vente, le Samedi 17 Octobre

DEMANDER le CATALOGUE Rue du Pont-Neuf, N° 4 6, 8 PARIS

L'Imprimeur-Gérant: E. HUBY.

#### BOUCHERIE ERNEST HOUPIED

Ancienne Maison GOSSELIN et BALOCHE

7, ROUTE DE CHERBOURG, 7

Viande de Première Qualité

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Service spécial à Domicile — Service pour Restaurant

#### A L'ÉCONOMIE MÉNAGÈRE

M. H. DUJAT, Quincaillier, 39, RUE SAINT-GERMAIN, A NANTERRE, a l'honneur d'informer sa

nombreuse clientèle, qu'elle trouvera un grand assortiment d'Articles de Ménage, d'Eclairage et

de Chauffage à des prix défiant toute concurrence.

SPÉCIALITÉ D'OUTILLAGE POUR MAÇONS

#### INSTITUTION

F. RIOU

Etablissement libre d'Education

POUR JEUNES GENS

19, BOULEVARD DES ORMES, RUEIL (S.-&-O.)

Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat

Préparation aux Examens — Langues Étrangères — Piano

Dessin — Gymnastique — Leçons Particulières

PARC DE 2.000 MÈTRES

#### PIANOS & INSTRUMENTS

MAISON DE MUSIQUE

G. FROMONT

Accordeur de Pianos

56, Rue du Chemin-de-Fer, 56

NANTERRE

COURS DE SOLFÈGE & PIANO dirigé par

MADAME POMMIER

4, Cité Gabrielle — RUEIL

LEÇONS PARTICULIÈRES

RUEIL (S.-et-O.)

#### ACHAT

de Mobiliers, Pianos, etc.

M. BEUGNON

43, rue de Provence, 43

PARIS

AVIS AUX EMPRUNTEURS

Prêts Hypothécaires, Prêts sur Titres

Prêts sur Mobiliers et Marchandises

Conditions avantageuses

Pour renseignements, écrire au Bureau Central, Bourse de Commerce de Paris, rue du Louvre.

Achats de Nu-Propriétés

Usufruits et Délégations de Loyers